

Le Trait d'Union



Mai 2003 • n°36

DANS CE NUMERO

Les décisions du Conseil • La Carte Postale du Mois • Nettoyage de la Voie de la Cave • PLU : Plan Local d'Urbanisme • Le coin des Associations • Carnaval à Baillon • Finances • SIVOM • Et toutes vos rubriques habituelles...

Bulletin d'Informations
d'Asnières sur Oise • Baillon • Royaumont
www.ville-asnieres-sur-oise.fr



LE LAVOIR DE LA RUE DES AUGES

Bonjour, je suis le lavoir de la rue des Auges. Vous m'avez présenté il y a quelques mois déjà, mais trop occupé à écouter les bavardages des lavandières, je n'ai pu vous parler.

Aujourd'hui, un peu cabotin, je prends du recul pour mieux me faire admirer. Ne suis-je pas d'une grande élégance ?

En 1845, Monsieur Beyerlé, l'architecte qui m'a conçu m'a voulu à l'image des châteaux et belles demeures de notre village. Il a voulu joindre l'agréable à l'utile ; la beauté pouvant être l'apanage de tout un chacun.

Comme mes prédécesseurs, je me nourris de l'eau de la source du Crocq. Elle chemine sur un pierré traversant le parc de la Reine Blanche et surgit en cascade dans un petit bassin où l'on remplit son seau.

Gustave et sa brouette ; un gentil garçon qui avant d'aller à l'école, vient tous les matins déposer le baquet rempli de pantalons de velours ayant "trempé" toute la nuit. Maman viendra les laver après avoir recouché le petit dernier.

Léontine campe fièrement devant l'objectif, elle s'impatiente pressée d'aller chahuter Fernand qui, plus timide, se tient à l'écart.

Au crépuscule, les troupeaux descendent des pacages de Carnelle et viennent se désaltérer à l'abreuvoir.

Là, je surveille..... n'y a-t-il pas un veau qui, l'an passé, est venu faire trempette dans mon bassin ! Non mais !!!

La nuit va tomber, je protège les amoureux qui échangent de doux serments en tapotant l'eau endormie.

Chut, ils rêvent....chut, je rêve aussi.....

NB : nous avons restauré le lavoir sans lui rendre son élégante sobriété ni ses abords. Pourrons-nous le faire un jour ?

GB



Téléchargez et collectionnez toutes les cartes postales du mois sur le site Internet www.ville-asnieres-sur-oise.fr

DECISIONS DU CONSEIL SEANCE DU 7 MARS 2003

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte :

- le nouveau régime des primes et indemnités octroyées au personnel communal à compter du 1er mars 2003.
- la motion du Conseil Général du Val d'Oise relative au Plan d'Exposition au Bruit de l'Aéroport Roissy-Charles de Gaulle.

Le Conseil autorise :

- le Maire ou un Adjoint à déposer des demandes d'autorisation de travaux pour les bâtiments suivants : Syndicat d'Initiative (ravalement et volets), propriété rue du Four (aménagement de places de stationnement), terrain rue d'Aval-Eau (démolition du bâtiment, aménagement de places de stationnement), Mairie (ravalement) et terrain cimetière de Baillon (aménagement d'un parking).
- le voyage de 21 élèves de CM2 à Vulcania en Auvergne du 5 au 7 mai 2003 avec la participation financière de la commune

Le Conseil municipal sollicite :

- auprès du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Intérieure et des Libertés Locales une subvention de 4.700 euros, proposée par Monsieur Chartier, Député du Val d'Oise, au titre de la réserve parlementaire, pour les travaux de mise en peinture des écoles d'Asnières.
- l'aide du Conseil Général au titre du T.R.A.S.E.R.R. Sécurité Ecole, pour aménager la Place des Martyrs de Châteaubriant afin de sécuriser l'accès des enfants au groupe scolaire Blanche de Castille.

Le Conseil, à la majorité des membres présents,

- attribue à la coopérative scolaire de l'école une subvention de 30 euros par enfant de CM2 participant au voyage d'une journée à Londres le 1er avril 2003.
- approuve, les statuts du Syndicat Mixte pour l'entretien, la protection et l'aménagement des berges de l'Oise et l'adhésion de la Commune à ce Syndicat Mixte.

SEANCE DU 27 MARS 2003

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, a fixé les taux d'imposition 2003 à :

- Taxe d'Habitation : 12,86
- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 16,25
- Taxe Foncière sur le Non Bâti : 65,09
- Taxe Professionnelle : 11,79

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, a approuvé le tableau des subventions aux Associations inséré dans le Budget Primitif 2003 et adopté le Budget Primitif 2003 de la Commune, qui s'établit et s'équilibre comme suit :

VOTE DU CONSEIL

Fonctionnement

Dépenses	2 258 168.82
Recettes	2 258 168.82

Investissement

Dépenses	1 343 493.16
Recettes	1343 493.16

Balance globale

Dépenses	3 601 661.98
Recettes	3 601 661.98

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, :

- a approuvé les résultats du Compte Administratif 2002 du service de l'Assainissement.
- a adopté le Budget Primitif 2003 du service de l'Assainissement.
- a décidé de présenter au titre de la D.G.E. 2003 les 2 dossiers suivants : isolation phonique de la Maison du Village et réfection des soubassements et de la corniche de la Mairie, opérations qui pourraient être subventionnées à hauteur de 40 %.

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents a sollicité :

- l'aide du Conseil Général du Val d'Oise, pour l'acquisition d'un plateau multisport qui pourrait être installé à la Maison du Village et serait destiné tant aux scolaires qu'aux jeunes d'Asnières.
- l'aide de l'Etat, Ministère de la Culture, et du Département du Val d'Oise pour les travaux de restauration des vitraux et la pose de protections grillagées dans l'église Saint Rémi d'Asnières.

JL



Toutes les décisions du Conseil en intégralité sur www.ville-asnieres-sur-oise.fr rubrique CONSEILS.



NOUVELLE BAISSSE DU PRIX DE L'EAU DE 3,63 EUROS À 3,44 EUROS LE M3, SOIT 5,23% DE MOINS.

Au mois d'avril 2002, nous vous annoncions, suite à la renégociation du contrat d'affermage, que le prix du M3 d'eau passerait de 4,08 euros à 3,63 euros soit une diminution de son prix de 0,45 euros (- 11,03 %). Cette baisse était doublée de la prise en charge par le délégataire de la pose à ses frais d'un compteur général ainsi que d'autres compteurs divisionnaires en limite des communes d'Asnières et de Viarmes, le renouvellement annuel de 163 ml de canalisations, la restitution aux abonnés des dépôts de garantie, le remplacement de tous les branchements en plomb (194) représentant 217 000 euros.

La baisse directe immédiate et les résultats des négociations ci avant conduisaient pour le nouveau contrat à une économie globale du M3 d'eau de 44 %. En examinant votre facture, vous avez pu observer qu'il existe dans le poste collecte et traitement des eaux usées une surtaxe particulièrement élevée de 0,95 euros TTC correspondant à la part du SIVOM de Viarmes - Asnières et liées aux coûts des travaux et de financements de la construction des réseaux. Suite à la mise en œuvre des engagements pris d'analyser ce poste et si possible de le faire baisser, je peux aujourd'hui vous annoncer, après avoir réalisé une analyse dynamique de la dette qui a conduit à renégocier la majorité des taux des emprunts en cours, de ré-échelonner certains emprunts, que l'ensemble des économies ainsi réalisées permettra de faire passer le montant de cette surtaxe de 0,95 euros à 0,76 euros soit une baisse de ce poste de 20 %.

CK

VOIE DE LA CAVE

Un appel à la reconquête de notre environnement, aux résistants contre ceux qui n'ont que faire de la nature et de sa protection a permis le 5 avril 2003, de réunir à Baillon quelques habitants et élus, des membres de la SAB (Association de sauvegarde Asnières - Baillon) emmené par leur Président, Didier ROUX. Durant la matinée, ce sont plusieurs tonnes de déchets qui ont ainsi été retirés du Marais et de ses abords : des voitures découpées, des mobylettes, scooters, pots de peinture, bidon d'huile et de vidange, solvants, pneus, sièges de voitures, des milliers de bouteilles. Un grand merci à ceux qui ont répondu présents pour cette opération.

CK

FOSSE A PULPES

Le 14 février dernier, la société SDTLB est intervenue pour évacuer les déchets qui s'étaient accumulés dans cette ancienne fosse à pulpes. Une pelleteuse ainsi qu'une benne de 60 m3 ont été requises et 2 voyages ont été nécessaires pour achever le nettoyage. Nous y avons trouvé de tout : ordinateurs, chaises, tables, sapins de Noël, tailles de thuyas et gravats en tous genres. La fosse a été comblée et nivelée.

La propriétaire du terrain a participé avec la commune au règlement de la facture du nettoyage de cette décharge sauvage. Nous souhaitons désormais que cet endroit reste propre pour le bien-être de tous.

(Voir notre photo en page 4)

MP



D'autres photos prises lors du nettoyage de la voie de la Cave sur

www.ville-asnieres-sur-oise.fr
rubrique TRAIT D'UNION



P.L.U. PLAN LOCAL D'URBANISME

Lors d'une réunion publique en Mairie le 22 mars à 10 heures, Claire Bailly paysagiste DPLG et Agnès Baule, ingénieur écologue, ont présenté, dans le cadre de la concertation avec la population, l'état des lieux de la mise en place du nouveau P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme).

Le diagnostic présenté avait pour but de mettre en évidence les forces et faiblesses d'Asnières sur Oise.

Ce diagnostic est disponible en consultation à la Mairie. Une prochaine réunion publique est prévue le 22 juin 2003.

ET

UNE HISTOIRE D'ARBRES

On apercevait leurs cimes élancées depuis la déviation et la gare de Viarmes tant ils étaient grands (46 et 43 mètres), mais leur âge les avait rendus creux. Ils étaient devenus dangereux. Il a donc fallu abattre ces célèbres peupliers, ainsi que leur voisin, un acacia tricentenaire connu des spécialistes. Son tronc mesurait plus de 5 mètres de circonférence.

Pendant les 350 années de sa vie, il avait regardé le ciel d'Asnières, puis grandir ses deux copains peupliers.



Ces arbres ont été remplacés par une quinzaine d'autres : chênes, bouleaux, châtaigniers, érables...

Alors, rendez-vous dans 100 ans ou plus, ceux-là auront une autre histoire à vous raconter.

MP

SONORISATION DE L'EGLISE

L'ancien appareillage de sonorisation de l'église, vétuste, avait dû être démonté lors des travaux de restauration du chœur ; il vient d'être en partie renouvelé. Micros performants, lecteur CD/K7 spécifique, associés à un amplificateur polyvalent procurent une réelle amélioration de la qualité acoustique lors des diverses cérémonies. Cette installation sera parachevée avec la mise en place future de nouvelles colonnes de diffusion sonore. L'utilisation de cette sonorisation concernera aussi les activités culturelles (concerts, visites...).

FL



L'adieu aux déchets qui s'étaient accumulés dans l'ancienne fosse à pulpes (article p.3)





RAJEUNISSEZ LE PAYSAGE BÂTI D'ASNIÈRES GRÂCE À LA CAMPAGNE DE RAVALEMENT

Conjointement à l'OPAH, la campagne de ravalement permet à tous les propriétaires des vieilles maisons d'Asnières et de Baillon de profiter d'aides techniques et financières pour rajeunir les façades dans le respect du bâti traditionnel. **Vous souhaitez raveler votre maison ou obtenir de simples renseignements :** contactez le Pact Arim du Val d'Oise à la permanence en Mairie ou par téléphone si vous travaillez, et exposez votre projet !

DEUX SOLUTIONS

- Vous avez une idée précise de ce que vous souhaitez entreprendre : l'architecte du Pact Arim viendra visiter votre maison et regardera avec vous si vos idées conviennent au bâti et au site. Il ajustera vos préconisations afin de faire aboutir votre projet dans les meilleures conditions.
- Vous n'avez pas d'idée sur la manière de réaliser vos travaux : l'architecte du Pact Arim se charge de réaliser les préconisations de ravalement (matériaux, couleurs...) en accord avec le bâti, le site et vos goûts personnels.

L'architecte prend la photo de votre maison et dépose la déclaration de travaux (obligatoire pour tous les travaux extérieurs) qui sera instruite par la DDE et l'architecte des Bâtiments de France.

Vous faites réaliser un ou plusieurs devis avec l'entreprise de votre choix, conformément aux préconisations de l'architecte.

La chargée d'opération se charge d'identifier les financements que vous pouvez obtenir et monte le dossier de financement avec les documents qui vous auront été réclamés.

IMPORTANT

Tous les propriétaires du périmètre qui réalisent un ravalement dans les règles de l'Art obtiennent systématiquement l'aide de la commune de 762 euros.

PRÉCONISATIONS DE RAVALEMENT

FAÇADES : enduit finition grise fine
occidentaux : façade large et lisse
Pignons : enduit à pierre vue



mettre en valeur le caractère d'angle



Travaux en peinture des menuiseries extérieures

Solaires en bois à l'extérieur

Solaires en pierre à l'extérieur

28 Grand' rue

Tout de nouveaux de couleur tendre, adaptés au milieu pour résister, enduits à plâtre

Utiliser des produits ou systèmes avec Avis Technique compatible avec le support (grisures de plâtre)

- enduit plâtre à l'oké
- chaux naturelle de SAINT-ARTIER
- MINERAL + PASCALIT A
- WELAN et BIANCHI
- GORBIT'S A - PAVANIERE
- en Paris - La Farge
- ou similaire

Avant de commencer les travaux : vous devez attendre le retour de la Déclaration de travaux et l'accord des financements.

Vous pouvez alors commencer les travaux et quand ils seront terminés, vous devrez apporter la facture au Pact Arim du Val d'Oise afin qu'il fasse procéder au paiement des aides financières.

Il faut donc compter environ 3 mois avant de commencer les travaux. L'OPAH se termine fin décembre 2003, mais si vous souhaitez réaliser vos travaux en 2004, vous devez déposer votre dossier avant le 31/12/2003.

Contact Pact Arim du Val d'Oise :
Laurence DUBIN : 01.30.38.07.08

CHANGEMENT DE PÉDICURE

Madame Bachelot-Pineau Fabienne, Pédicure-Podologue reçoit au cabinet médical sur rendez-vous les lundis, vendredis et samedis matin et mardis et jeudis après-midi. Elle se déplace à domicile, sur rendez-vous, le mardi matin et les lundis et vendredis après-midi. Pour prendre rendez-vous, n'hésitez pas à composer l'un des numéros suivants : 01.30.35.46.04 / 06.23.86.91.97.



COLLECTE DES VERRES ET DES MONSTRES

Verres

- Vendredi 2/05/03
- Vendredi 16/05/03
- Vendredi 6/06/03
- Vendredi 20/06/03
- Vendredi 4/07/03
- Vendredi 18/07/03



Monstres

- Vendredi 2/05/03
- Vendredi 6/06/03



PETITES ANNONCES

Couple d'Asnières sur Oise, sérieux, avec un enfant, recherche F3-F4. Loyer maximum : 610 euros/mois. Tél : 06.17.90.42.22

PERMANENCES DE L'OPAH

AVRIL 2003

- Asnières : mardis 1er, 15 et 29
- Viarmes : vendredis 11 et 25

MAI 2003

- Asnières : mardi 20
- Viarmes : vendredi 16

JUIN 2003

- Asnières : mardis 10 et 24
- Viarmes : vendredis 6 et 20

JUILLET 2003

- Asnières : mardis 8 et 22
- Viarmes : vendredis 4 et 18



**HOMMAGES
À BERNARD CHOLIN**

Le lundi 24 mars, nous étions très nombreux à assister la famille de Bernard CHOLIN pour ses obsèques. Décédé quelques jours auparavant d'une longue maladie trop jeune comme tant d'autres, Bernard CHOLIN était Ingénieur de la Direction Départementale de l'Equipement.

Toutes ces années professionnelles au service de l'Etat, il les a consacrées aux Collectivités Territoriales avec un dévouement et une abnégation rares.

Les élus étaient devenus, pour la plupart, ses amis. L'importance de l'assemblée qui l'a accompagné le prouve.

Par ailleurs, Bernard CHOLIN était depuis plus de 20 ans le Président du Club Perspectives et Réalités, club de réflexion qu'il animait avec tout le dynamisme qui le caractérisait.

Témoin de l'action de Bernard depuis de nombreuses années, ce qui me restera de lui ce sont ses qualités de cœur tournées vers les autres, son amitié indéfectible, la force de ses convictions, le charisme et le dynamisme qu'il dégageait.

Bernard CHOLIN était un optimiste qui croyait à la vie.

La municipalité d'Asnières sur Oise présente ses sincères condoléances à son épouse, ses enfants et à toute sa famille.

HW

Monsieur CHOLIN, Ingénieur en Chef du Service de l'Assainissement et des réseaux du val d'Oise nous a quittés.

La Commune d'Asnières-sur-Oise et le SIVOM rendent un hommage à ce Grand Commis de l'Etat qui servait l'ensemble des communes de notre Secteur. Asnières-sur-Oise et le SIVOM Viarmes-Asnières lui doivent la construction des réseaux en place. La Commune d'Asnières-sur-Oise et les Membres du SIVOM adressent à son épouse et à ses enfants leur très sincère reconnaissance. CK

VISITE DE LA SOCIETE SAGERE

Le 25 mars la société SAGERE, prestataire de la Mairie pour la fourniture des repas de la cantine scolaire, implantée à Bresle dans l'Oise, recevait Mesdames FEURSTEIN et DULAC représentant respectivement le Directeur et les Parents d'élèves de l'école Blanche de Castille accompagnées de Messieurs Philippe MARCOT et Hervé WINDELS (Adjoint au Maire). La Sagère sur 3000m2 de locaux emploie 150 personnes et fournit quotidiennement environ 18000 repas du nord de l'Oise au sud de Paris pour différents établissements. Lors de cette visite nous avons constaté les conditions d'approvisionnement et de fabrication des repas de nos enfants basés principalement sur l'utilisation d'un maximum de produits frais en fruits et légumes provenant de producteurs ou d'éleveurs locaux ou nationaux. La viande et la charcuterie sont découpées et conditionnées directement dans les ateliers de l'entreprise. Les conditions d'hygiène et de qualités mises en œuvre tout au long du processus d'approvisionnement, de fabrication et de conditionnement des repas ainsi que les ateliers, frigos, couloirs répondent aux normes d'hygiène en vigueur. Les membres de la délégation sont à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations.

HW & PM

**SOIREE CONTES
LA LORRAINE DE
GRAND - MERE**

Dans la salle des odeurs de légendes, de mirabelles et de gâteaux !

Dans les années 1900 - 1950, les soirées d'hiver étaient longues, ainsi chez les Lorrains on organisait des « lourés » pour se distraire. Très vite, nous nous sommes laissés transporter dans le temps. Nous avons écouté avec attention les histoires fantastiques et les légendes mystérieuses contées par M. Huvier.

Puis avec une quarantaine de personnes nous avons partagé de délicieux gâteaux lorrains ainsi que des tartes aux mirabelles. Nous avons bu un peu de cidre puis nous nous sommes donnés rendez-vous le samedi 26 avril et cette fois ci Jean Claude nous contera l'histoire des loups « LOUP Y ES-TU » à partir de 5 ans. » PE

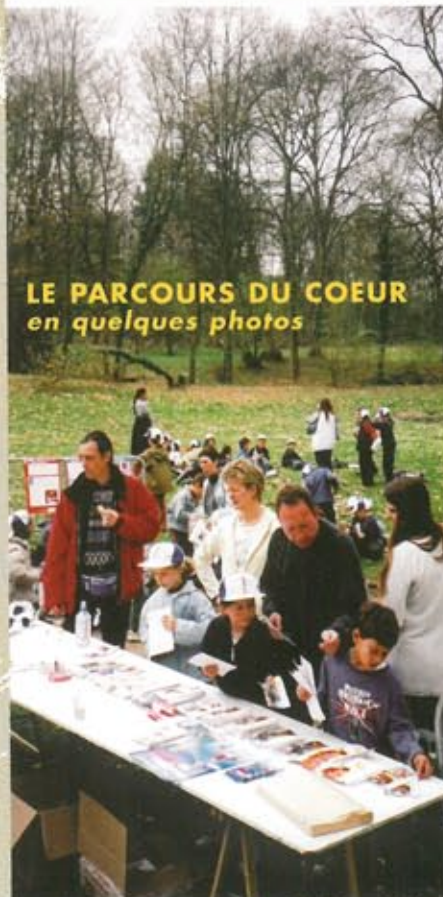
ETAT-CIVIL

Naissances

- EO Deyan Elliot né le 8 Février 2003
- MAGNIN Lilou née le 24 Février 2003
- PINSSEAU Marie Odile Jeanne née le 27 Février 2003
- DELATTAIGNANT Oscar Daniel Alain né le 12 Mars 2003
- NOVAIS Alycia Victoria née le 16 Mars 2003
- PASQUINO Tom Tony né le 19 Mars 2003
- FAUCON Nathan Rémy né le 25 Mars 2003

Décès

- FOULD SPRINGER ép. DE ROTHSCHILD Liliane Elisabeth Victoire le 17 Février 2003 à Asnières/oise
- LE MEUR Eulalie Vve PICART le 18 Février 2003 à Asnières-sur-Oise
- MADRELLE Daniel Marius le 25 Février 2003 à Beaumont-sur-Oise
- MANSUY Eric Emmanuel Le 10 Mars 2003 à Paris 13^e





CARNAVAL DE BAILLON LES 5 SENS

Cette année les maîtresses avaient préparé une surprise !

Des ateliers où on allait pouvoir découvrir les 5 sens...

Dans chaque classe il y avait un atelier différent, le loto sonore, le mime, le parcours les yeux bandés, le sac à surprises, l'odorat avec des odeurs qui sentaient fort, le goût avec du cacao amer ou du citron...

Tous les jeux se faisaient les yeux bandés pour pouvoir développer plus facilement le sens que nous utilisons. Nous étions en équipe de 10 avec des petits et des grands mélangés, et un adulte. Nous avions un parcours avec un plan de l'école et il fallait passer dans les différents ateliers.

C'était très amusant. Certains enfants ne voulaient pas goûter ou sentir ou toucher...

Pour mieux sentir un goût dans la bouche il y avait un exercice à faire : vous bouchez votre nez et mettez un morceau de chocolat dans la bouche... Vous le croquez... et d'un seul coup vous débouchez votre nez ! Le goût du chocolat est beaucoup plus fort dans la bouche, c'est parce qu'on sent par le nez mais aussi par la bouche. Et dans la bouche il y a des endroits différents pour sentir le salé et le sucré, l'amer et l'acide. C'est sur la langue ! On a testé ! Avec le chocolat amer presque tout le monde a fait la grimace...c'était dégoûtant.

Dans le sac à surprises il y avait des pâtes cuites un peu gluantes, avec les yeux bandés on ne savait pas ce que c'était...beurkkk...

On a passé une bonne matinée, on a bien rit et en même temps on a découvert plein de choses intéressantes. »

Ecole du Bois Bonnet

PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX VOYAGES D'ÉLÈVES ASNIÉROIS

Lors du dernier conseil municipal, les conseillers municipaux ont décidé de participer financièrement aux voyages de 15 élèves asniérois du collège de Viarmes et du lycée de Luzarches.

D'une part, dans le cadre du Concours National de la Résistance et de la Déportation, 2 classes de 3ème participent à un voyage scolaire du 23 au 25 avril dont l'objectif est de faire découvrir les champs de bataille de Verdun, le camp de concentration du Struthof et le patrimoine alsacien.

D'autre part, une classe de seconde participe à un voyage scolaire du 9 au 15 mars en Italie. Ce voyage est construit autour d'un projet pédagogique et concerne l'ensemble d'une classe. Le montant de l'aide financière s'élève à 440 euros.

APEBB CONFÉRENCE DEBAT SUR LA DYSLEXIE

Claude Richard, orthophoniste, et Danielle Gauvrit, psychologue, ont réussi ce soir-là à sensibiliser un large public mobilisé pour la cause. Le troublant témoignage de ces deux professionnelles (elles-mêmes dyslexiques !) a permis aux 70 personnes présentes, essentiellement des enseignants venus de Baillon, de Luzarches et de Viarmes, de mieux comprendre les difficultés auxquelles sont confrontés les enfants atteints de cette maladie.

Je ne peux que remercier l'APEDYS, les services municipaux et mes collègues de l'APEBB pour leur précieuse participation à cette conférence. Que ceux qui seraient un jour confrontés à la dyslexie n'hésitent pas à contacter l'APEDYS Ile de France au 01.34.18.23.05.

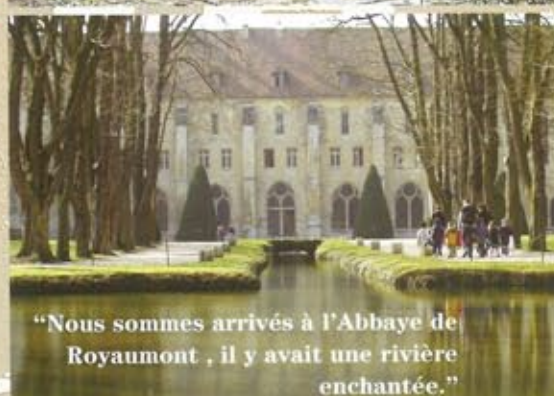
e-mail : iledefrance@apedys.com

*Gilbert Glogowski,
Président de l'APEBB.*



LE REPORTAGE DES MATERNELLES DE BAILLON

“ Nous avons pris des photographies dans notre village et de notre promenade pour les envoyer à nos correspondants. ”



“ Nous sommes arrivés à l'Abbaye de Royaumont, il y avait une rivière enchantée. ”



“ Les salles étaient très très grandes et les plafonds très très hauts, ça résonnait. ”

“ Il y avait des montagnes de ponts et des tas de labyrinthes. Il y avait de la lumière qui reflétait par terre et des fenêtres de toutes les couleurs. »

« C'était bien au pays du roi Beaumont » !!



LE SYNDICAT D'INITIATIVE FETE SES 10 ANS

Créé en 1993, le "Syndicat d'Initiative d'Asnières sur Oise, Royaumont, Baillon" (S.I.A.R.B.) dont le siège est 17, rue Pierre Brossolette, soufflera cette année ses 10 bougies le samedi 17 mai 2003.

AU PROGRAMME : MATIN

9h : accueil des participants au rallye par le traditionnel café-brioche, enregistrement des concurrents, remise des dossiers.
9h30 : départ du rallye par équipe de 5 maximum.

Ce rallye a la particularité de ne pas avoir d'itinéraire imposé, mais de comporter 8 points de contrôle situés dans le village. Des énigmes vous seront posées sur l'histoire d'Asnières et des épreuves vous permettront de découvrir la situation de 2 autres points, le but étant de récupérer les 8 morceaux du puzzle à rapporter à l'arrivée (longueur du circuit minimum 3 km, maximum 32,58 km !!!).

MIDI

12h30 : repas tirés du sac ou restauration sur place (sur réservation uniquement, bulletins d'inscription disponibles au S.I., en Mairie et chez les commerçants).

Après-midi :

15 h : différentes activités seront proposées

- découverte d'Asnières (à pied avec un guide)
- visite commentée de l'église Saint-Rémy
- visite guidée de Royaumont
- grande randonnée guidée en forêt de Carnelle (10 km)
- balade flore & faune (guidée)

SOIREE

A partir de 18 heures, Célébration officielle des 10 ans. Toute l'équipe du S.I.A.R.B. vous accueillera autour du pot de l'amitié avec remise des prix du rallye. Venez nombreux à cette manifestation !

Jean Rouzot, Président du SIARB.

GENERATION 80 RECETTE D'UNE BONNE SOIREE

Prenez un thème sympa (les Années 80), les associations locales et les commerçants, rajoutez-y 240 personnes et vous obtenez "GENERATION 80".

Le 8 mars dernier, le Club de Tennis Viarmes-Asnières (CTVA) a organisé comme chaque année sa grande soirée annuelle. Cette année, d'autres associations locales y étaient associées.

Après un repas animé d'un grand jeu Questions / Réponses spécial années 80, les écoles de danse d'Asnières et de Viarmes nous ont offert un véritable show sur des chorégraphies dignes de cette époque (Madonna, Mylène Farmer ou bien encore les Blues Brothers) avant que la soirée ne continue par une soirée dansante (animée par l'APA).

Photos disponibles sur le site du CTVA : <http://www.ctva95.free.fr>
A l'année prochaine...

L'équipe d'animation du CTVA.

01.30.35.44.22.

**Pensez à la Fête Nationale
de la Pêche et de l'Eau, le
Samedi 31 Mai
et le Dimanche 1er Juin**

COMMUNIQUE

DE L'AMICALE DES PECHEURS DE LA THEVE ET DE L'YSIEUX ET L'ASSOCIATION AGREEE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DE VIARMES & COMMUNES ENVIRONNANTES.

Avis à tous, les Associations de pêche de la région de VIARMES-ASNIERES (l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de VIARMES & Communes Environnantes, l'Hameçon Club SENSAS de VIARMES et de l'YSIEUX) vous proposent, pendant ces deux jours, de pêcher GRATUITEMENT (vous n'aurez pas à acquitter de cartes, ni de taxes) des TRUITES, encadré par les élus de ces associations. Dès le samedi matin, vers 9h, il sera procédé à un déversement de truites dans la rivière THÈVE à ASNIÈRES-sur-OISE et vous pourrez en pêcher, sans bourse déliée, jusqu'à 6 truites par jour. Deux points de rendez-vous sont fixés sur la commune d'ASNIÈRES-SUR-OISE :

- au lieu dit la cour du moulin
- celui dit du pont rouge.

N'oubliez pas de vous munir d'une canne à pêche, de fil, de bouchons, d'hameçons et surtout d'esches (vers de terre, asticots, fromage, teignes, vers de farine,...). Ces journées s'adressent tant aux jeunes, qu'aux moins jeunes.

Pour tous renseignements, vous pouvez également retrouver de plus amples informations sur le site internet à l'adresse suivante :

<http://perso.wanadoo.fr/la.peche>



LA SAB : S.O.S. BATRACIENS !

Le 1er mars dernier, une douzaine de bénévoles de la Sauvegarde Asnières/Baillon, venant d'Asnières sur Oise et des communes avoisinantes, munis de bûches et de pioches se mirent à installer, sur la route d'Asnières menant de l'Abbaye de Royaumont au charmant hameau de Baillon, les bâches devant servir à guider nos batraciens lors de leur migration amoureuse vers l'étang voisin "Le Grand Vivier". Ils sont des centaines tous les ans, voire des milliers, dans les secteurs humides, à se faire écraser par les automobilistes. La veille de l'installation, la route menant à Baillon était jonchée de plusieurs dizaines de leurs cadavres, à notre grand désespoir.

Cela fait maintenant la deuxième année que la SAB mène cette opération de sauvetage, en collaboration avec l'association pour l'élaboration de la Charte du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France. Le Conservatoire des sites naturels de Picardie et deux associations voisines, l'APSOM et la SYLVE, mènent cette opération depuis maintenant quatre ans aux étangs de Comelles à Orry la Ville.

L'an dernier, nous avons sauvé 620 crapauds communs pour une grande majorité. Cette année, nous récoltons nos efforts puisqu'en 15 jours 1300 crapauds, 20 grenouilles vertes et 10 tritons ont été sauvés, et l'opération continue !

En effet, chaque matin, une équipe de quelques bénévoles viennent entre 8h30 et 9h30 ramasser les amphibiens qui butent sur les bâches et tombent ensuite dans les seaux qui ont été enterrés derrière celles-ci. Ensuite, nous les remettons de l'autre côté de la route en direction de l'étang. Cette opération est actuellement freinée par le froid matinal car il faut une température de 10° pour que la migration se déclenche. La femelle pond ses œufs dans l'étang, qui sont immédiatement fécondés par le mâle. Il faut savoir qu'il y a 370 millions d'années, les amphibiens (batraciens) ont colonisé le milieu terrestre depuis la mer. Ces animaux sont ainsi les ancêtres de tous les vertébrés terrestres. Ils ont d'ailleurs gardé la particularité de partager leur vie entre milieu terrestre (adultes) et le milieu aquatique (reproduction, développement larvaire).

Les amphibiens (batraciens) occupent une place importante dans la chaîne

alimentaire car : ils sont dévoreurs d'insectes, de limaces et autres invertébrés. Leur disparition entraînerait la prolifération de nombreux parasites notamment les moustiques, et de certains prédateurs de nos cultures. Leur disparition menacerait également la vie de nombreuses espèces de poissons, d'oiseaux et de mammifères qui les consomment : perche, sandre, brochet, héron, renard... Ils se situent au milieu de la chaîne alimentaire et forment donc un maillon indispensable à celle-ci.

Pour toutes ces raisons, les batraciens sont protégés par la loi (sauf quelques grenouilles, partiellement). Malgré cela, ces animaux sont en régression voire en voie de disparition pour certaines espèces dans notre pays. C'est donc pour cela que la Sauvegarde Asnières/Baillon agit pour leur protection entre autres !

La SAB c'est aussi une association loi 1901, créée en 1990 qui a pour but principal la sauvegarde, la protection de l'environnement notamment sur sa commune Asnières sur Oise, le hameau de Baillon, le marais du Lys et ses alentours. Elle a en charge l'entretien et l'aménagement d'un marais communal ainsi que la Maison du Marais (actuellement en cours de restauration), qui, à l'avenir, permettra au public de mieux comprendre la vie du marais. Elle a également un rôle d'information auprès du public sur notre milieu naturel, à l'aide de conférences à thèmes. Si vous êtes intéressés par notre association, voici pour tout renseignement un numéro de téléphone : 01.30.35.81.82 ou une adresse e-mail : dr.item@wanadoo.fr.

La SAB, Mauricette Doyer



AGENDA

26 AVRIL

Soirée contes "Loup y es-tu" à la Mairie d'Asnières à 20h30
Adultes : 5 euros - Enfants : 2 euros

1er MAI

Fête du muguet à Baillon

8 MAI

Commémoration du 8 mai 1945

9 MAI

Journée de l'Europe

16 MAI

Minute de silence solennelle à 11 heures en mémoire de tous les accidentés de la route (Ligue Contre la Violence Routière)

17 MAI

Anniversaire du Syndicat d'Initiative (voir programme page 8)

Championnat départemental 95 et 92 de tir à l'arc en campagne

18 MAI

Fête paroissiale au Parc du Hêtre Pourpre de Viarmes

24 MAI

« Printemps de l'environnement » à partir de 9 heures au Parc de Toutedeville

29 MAI

Brocante de l'Ascension à Asnières

31 MAI - 1er JUIN

Fête nationale de la pêche

1er - 7 - 8 - 9 JUIN

Tournois OVA

DU 8 AU 21 JUIN

Tournoi de l'école de tennis

15 JUIN

"Les peintres sur le motif" organisé par le Syndicat d'Initiative

26 JUIN

Spectacle de fin d'année de l'école de Baillon dès 19 heures

21 JUIN

Feux de la Saint-Jean au Parc de Toutedeville

22 JUIN

Présentation de voitures anciennes avec bourse d'échange de pièces détachées.

27 - 28 - 29 - JUIN

Gala de danse à la salle Saint-Louis de Viarmes

6 JUILLET

Fête au village à Baillon



Considérant l'importance notamment financière de la participation de notre commune dans les syndicats intercommunaux, mais aussi dans une volonté de transparence de notre gestion, vos élus avaient pris l'engagement de vous informer sur les réunions du comité syndical du SIVOM Viarmes/Asnières Sur Oise. Le "Trait d'Union" ne pouvant accueillir toutes la synthèse des comptes-rendus des comités syndicaux du 25 mars 2003 (vote des budgets), vous trouverez ce travail sur le site Internet de notre commune (rubrique Trait d'Union).

Le compte rendu du budget de la commune voté le 27 mars 2003 figurera également sur notre site Internet, je vous invite à le consulter.

Nous vous rappelons qu'un poste vous permettant de consulter le site d'Asnières sur Oise est à votre disposition gratuitement en Mairie aux heures d'ouverture.

Vous souhaitant une bonne lecture, je vous prie d'accepter mes plus cordiales salutations.

Hervé Windels, Maire Adjoint

COMPTES - RENDUS SIVOM VIARMES/ASNIERES

**SEANCE DU
28 FEVRIER 2003**

Renégociation du prêt de la Caisse d'Epargne (Nouvelle proposition de la Caisse d'Epargne) :

Une nouvelle proposition de la caisse d'épargne concernant le prêt de 852.788,81 euros permet au SIVOM une économie finale totale de 42.223,45 euros

Le Comité Syndical décide : de prendre en charge sur le budget général du SIVOM le déplacement par car d'équipes de jeunes pour un tournoi à Saint Valéry sur Somme à Pâques et un match à Amiens au mois de Mai.

Débat d'orientations Budgétaires (Budget Général et Budget Assainissement)

Monsieur le Président rappelle que, conformément à la réglementation, il convient d'organiser, préalablement au vote des budgets du SIVOM, un débat d'orientations budgétaires, ne donnant pas lieu à vote.

BUDGET ASSAINISSEMENT

- Diminution très sensible de l'annuité d'emprunt grâce à la renégociation de la dette.
- Au niveau de la surtaxe Assainissement proposition de diminuer, en deux temps, le prix du m³ d'eau, qui pourrait ainsi baisser pour 2003 de 20 % pour être ramené de 0.9 euros à 0.72 euros. Cette surtaxe pourrait bénéficier pour 2004 d'une nouvelle diminution dans les mêmes proportions.
- Inscription d'une provision, qui, sur le plan de la trésorerie du SIVOM, permettrait à échéance de début 2004 de rembourser la ligne de trésorerie servant à financer à la fois la trésorerie (fusionnée) du budget

assainissement et du budget général et constituerait un crédit sur le plan budgétaire en vue des futurs programmes d'Assainissement restant à effectuer dans les communes membres.

BUDGET GENERAL

Résultats 2002 :

- Du fait de la ré-affectation d'une partie d'un emprunt initialement inscrit au budget Assainissement, et du non-versement sur l'exercice 2002 de certaines subventions demandées en fin d'année, le résultat sur le réalisé 2002 serait négatif pour environ 251.000 euros, mais pourrait être couvert par un emprunt de 264.350 euros budgeté mais non concrétisé.

Opérations 2003 :

- Diminution sensible de l'annuité d'emprunt grâce à la renégociation de la dette (239.984,75 euros contre 393.574,15 euros en 2002).
- Lancement des travaux de création de la salle de musculation des tennis couverts, bénéficiant d'une subvention départementale.
- Priorité budgétaire donnée pour 2003 à la mise en conformité, la sécurité et l'entretien des équipements intercommunaux, acquisition de nouveaux matériels et remise en état de l'existant.
- Budgétisation des travaux nécessaires relatifs aux contentieux sur le sol et la toiture des tennis couverts, avec l'objectif de poursuivre les procédures en cours et d'obtenir les remboursements de ces frais par les assurances.
- Prévision d'études pour la mise en place d'un Contrat Régional qui pourrait être initié courant 2004.
- Demandes de subventions à

solliciter pour :

- forage d'un puits pour le stade Delacoste,
- D.G.E. pour salle musculation des tennis couverts,
- réfection vestiaires Maspoli et clôture.
- Aménagement provisoire du parking d'accès au complexe Maspoli dans l'attente de la concrétisation du contrat régional.
- Remplacement du responsable technique partant en retraite par un agent à mi-temps (Contrôleur de travaux ou Technicien territorial), et embauche d'un C.E.S.
- Augmentation des participations des Communes d'environ 3 % envisagée pour 2003.
- Inscription budgétaire d'un emprunt qui, compte tenu de ces orientations, en reprenant les résultats définitifs de l'exercice 2002 et la prévision d'emprunt non réalisé en 2002, s'élèverait à environ 160 000 euros pour obtenir l'équilibre budgétaire.

H.W.

PARTICIPATIONS

Responsable édition :

Eric Therry

Articles : Ginette Bianchi - Solange Gobet - Juliette Lefort - Michelle Poitevin - Patricia Especel - Mauricette Doyer - Claude Krieguer - Hervé Windels - François Lapierre - Eric Therry - Philippe Marcot - Jean Rouzot - Élèves de l'école du Bois Bonnet - Gilbert Glogowski - CTVA - Amicale des Pêcheurs.

Ont également collaboré : Tous les membres de la commission information.

Photos : Michelle Poitevin, Hervé Windels, Gérard Chapelle, Philippe Marcot, Gilbert Glogowski.

Correction :

Commission information.

Conception Graphique :

Euromovie.

Impression : 3D.

PROCHAINE PARUTION :

Septembre 2003

VOTE DES QUATRE TAXES COMMUNALES 2003

Le 27 Mars à 20h45, Le Conseil Municipal de la Commune d'Asnières-sur-Oise a délibéré sur les taux des taxes locales de notre commune.

Les bases d'imposition notifiées pour l'année 2003 laissent apparaître une augmentation du produit fiscal à taux constants de 25 986 euros.

Cependant, en raison de la faible évolution des dotations de l'Etat, notamment de la Dotation Globale de Fonctionnement, par rapport au niveau de l'inflation et des augmentations des tarifs appliqués par nos divers fournisseurs, d'une part ; et en considération de la phase d'importants investissements prévus pour cette année et de l'anticipation de besoins de financement, notamment liés au futur contrat régional.

La commission des finances, réunie en réunion plénière le 18 mars, ayant envisagé plusieurs hypothèses de travail, il a été proposé au vote du Conseil Municipal de procéder à une légère augmentation des taux des taxes directes locales, à l'exception de celui de la Taxe Professionnelle.

L'augmentation proposée est de l'ordre de 2.96 %, elle s'applique de la façon suivante :

- le taux de la Taxe d'Habitation de 12.49 à 12.86
- le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties de 15.78 à 16.25
- ces 2 taux restant largement inférieurs aux moyennes nationale et départementale
- le taux de la Taxe Foncière sur le Non Bâti de 63.22 à 65.09
- le taux de la Taxe Professionnelle restant, lui, fixé à 11.79

(voir tableau ci-dessous)

H.W.

COMPARATIF DES TAXES LOCALES 2003/2002

	2002	2003	%
TAXE D'HABITATION	12,49%	12,86%	2,96%
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES	15,78%	16,25%	2,98%
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	63,22%	65,09%	2,96%
TAXE PROFESSIONNELLE	11,79%	11,79%	0,00%



**DERNIERE MINUTE :
BRAVO AUX FILLES DE
BAILLON !**

mardi 29 avril, elles se sont distinguées au cross rassemblant tous les CM et 6ème du secteur de Viarmes au Parc de Touteville .

Sur 120 participantes, 8 se classent dans les 20 premières, 2 sont sur le podium : Alice Bardon 1ère au général et Louise Régnier 3 ème .

Bravo à tous les participants !

